

# DÉROULEMENT DE FORMATION



## Formation TPMR

Transport de Personnes à Mobilité Réduite



(Ref : MOD\_2023050)

### ORGANISATION

**Durée du module :**

21 heures sur 3 jours

**Nombre de stagiaires :**

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

**Intervenant :**

Formateur en prévention des risques et/ou sapeur- pompier et/ou infirmier formateur

**Lieu :**

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

**Délais d'accès :**

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

*NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.*

**Tarif :**

630,00 € / personne

**Personne en situation de handicap :** merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



### STATISTIQUES 2023

Nouvelle Formation  
\*Non évalué en 2023

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Public visé :**

Cette formation est ouverte à tous les conducteurs amenés à apporter un accompagnement à des personnes en situation de handicap, ou à mobilité réduite.

**Prérequis :**

Néant

**Objectifs :**

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De reconnaître et de répondre aux exigences de l'accord de branche du 07 juillet 2009
- De prendre en charge, d'accompagner et de conduire des personnes à mobilité réduite ou à des personnes en situation de handicap
- D'exécuter les gestes de Premier Secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés (PSC1)

**Réglementation :** Conforme aux accords de branche de juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur (Ministère du transport)



# DÉROULEMENT DE FORMATION



## Formation TPMR

Transport de Personnes à Mobilité Réduite



(Ref : MOD\_2023050)

### PROGRAMME

**MODULE 1** : accueil et présentation de l'accord de branche du 07 juillet 2009, relatif à l'emploi du conducteur accompagnateur des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

**MODULE 2** : La mission du conducteur accompagnateur et présentation des différents acteurs (conducteur, référent et accompagnateur) ainsi que la feuille de liaison

**MODULE 3** : Identifier les différents handicap (handicap moteur, sensoriel, psychique et/ou mental) et la prise en compte de l'âge de la clientèle (de l'enfant à la personne âgée)

**MODULE 4** : Accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées

- Communication verbale (ton/voix, clarté, formulation...)
- Communication non verbale (regard, attitude, gestuelle...)- Distance et respect des personnes
- Personnalisation de la relation en fonction des différents publics
- Gestion d'une situation de crise (avec l'intervention d'un référent obligatoire)

**MODULE 5** : Notions et définition des termes spécifiques (accidents de travail/trajet, maladies professionnelles, mécanisme accidentel...)

**MODULE 6** : Notion des TMS (Trouble Musculo-Squelettique) et d'anatomie

**MODULE 7** : Les 6 PSPEE (Principes de Sécurité Physique et d'Économie d'Effort)

**MODULE 8** : Prévention aux Risques Routiers

#### **Partie Pratique :**

**MODULE 9** : Présenter et entrainer aux gestes et postures en levant, portant et pesant une charge inerte

**MODULE 10** : Présenter et entrainer aux gestes permettant d'aider des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

- Accompagnement à la marche et Rehaussement Couché
- Assistance au levé d'un fauteuil ou d'un véhicule / passer d'un véhicule à son fauteuil
- Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil roulant dans un véhicule

**MODULE 11** : Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1) : Prise en charge d'une personne transportée, présentant ou victime d'un malaise ou autre, en faisant les bons gestes ou les bonnes techniques de secours en attendant l'arrivée des secours

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### **Méthodes pédagogiques :**

Formation participative, en interactivité, brainstorming, étude de cas, démonstrations commentées et justifiées, cas concrets et mise en situation, etc...

**Outils pédagogiques** : Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

**Matériel pédagogique** : charges fictives de manipulation, caisses avec ou sans poignées, fauteuil roulant, lit médicalisé, drap de glisse, planche de transfert, véhicule TPMR, mannequin adultes/enfant/nourrisson, défibrillateur automatique externe et autres petits matériels, etc...

#### **Modalités d'évaluation :**

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation TPMR + Diplôme PSC1

#### **Périodicité :**

Formation préconisée tous les 24 mois

**Documentation stagiaire** : Aucune documentation